

Didier Daoulas reconduit à la présidence de l'Upsadi : De la stabilité pour renforcer la place des PSAD dans le système de santé

Paris, le 9 juillet 2025 – Cofondateur de l'Upsadi en 2013, Didier Daoulas vient d'être réélu à la présidence du syndicat, qui fédère aujourd'hui plus de 450 entreprises Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) indépendantes, réparties sur l'ensemble du territoire, y compris les DROM-COM.

En dix ans seulement, l'Upsadi s'est imposé comme l'un des syndicats les plus représentatifs du secteur, en particulier auprès des entreprises indépendantes et familiales, au sein d'un secteur composé à 83 % de TPE et PME. À l'heure où le système de santé fait face à de fortes tensions et où les équilibres économiques des acteurs de la prestation de santé à domicile sont fragilisés, cette réélection constitue un gage de stabilité, de lisibilité et de crédibilité pour le secteur. Les PSAD se retrouvent en effet à la croisée des chemins, entre crise des soins, désertification médicale et besoin de nouvelles régulations adaptées.



« Notre rôle n'a jamais été aussi crucial. Les PSAD sont devenus le dernier rempart face à la désertification médicale et aux inégalités d'accès aux soins. Ce nouveau mandat est l'occasion, pour moi, d'intensifier notre action pour aboutir enfin à la reconnaissance du rôle essentiel des PSAD et de leur complémentarité avec les autres acteurs de santé, mais aussi afin d'obtenir des mesures concrètes pour sécuriser l'avenir du secteur » **déclare Didier Daoulas président de l'Upsadi**

Dix ans d'engagement pour faire des PSAD, des acteurs de premier plan reconnus

La réélection de Didier Daoulas intervient dans un contexte où le vieillissement de la population, les défis du système hospitalier et la raréfaction du temps médical renforcent encore le rôle stratégique des PSAD.

Depuis la création de l'Upsadi en 2013, Didier Daoulas s'investit pour faire reconnaître le rôle central des PSAD dans le parcours de soins. En une décennie, le syndicat est devenu un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des institutions de santé, valorisant les spécificités des PSAD et leur contribution concrète au maintien à domicile, à la prévention ou à la réduction des hospitalisations ainsi qu'à l'accompagnement des malades chroniques, en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Le syndicat, à l'écoute de ses adhérents, est particulièrement attaché à la représentation de proximité, tout en étant proactif et force de proposition dans les discussions avec l'Etat sur les thématiques structurantes pour le secteur (évolution des nomenclatures, certification, évolution des modalités de régulation et d'amélioration de l'efficience de la dépense de santé...)

Une gouvernance renforcée face aux enjeux de demain

Entouré des vice-présidents Kévin Chatard et Nicolas Balmelle, ainsi que de Nathalie Creveux, déléguée générale, Didier Daoulas réaffirme sa détermination à porter la voix des PSAD et à relever les défis du secteur :

- Obtenir la pleine reconnaissance des PSAD comme acteurs de santé à part entière, garants de la continuité des soins, notamment dans les territoires en tension.
- Définir avec les autorités de nouvelles modalités de régulation, et une visibilité pluriannuelle, afin d'améliorer l'efficacité des dépenses de santé tout en préservant les équilibres économiques du secteur, les emplois de proximité non délocalisables et le maillage territorial.
- Permettre l'intégration des PSAD dans les dispositifs de santé de demain, en particulier en matière d'innovation et de numérique en santé.

Le secteur de la prestation de santé à domicile en 2025, c'est :

- **4 millions de patients suivis**
- **33 000 salariés, dont 6 500 professionnels de santé, disponibles 24h/24, 7j/7**
- **2350 entreprises et associations dont 83% de TPE PME réparties sur l'ensemble du territoire, y-compris dans les déserts médicaux**
- **1,8 million de patients** équipés d'un dispositif à pression positive continue pour le traitement d'une apnée du sommeil
- **559 000 personnes** en perte d'autonomie accompagnées pour améliorer leur qualité de vie et leur confort à domicile
- **520 000 patients** qui bénéficient de l'expertise des PSAD pour une perfusion à domicile
- **363 000 personnes** équipées d'un fauteuil roulant
- **355 000 patients** souffrant d'insuffisance respiratoire et bénéficiant d'une oxygénothérapie à domicile
- **105 000 patients diabétiques** équipés d'une pompe à insuline
- **98 000 patients** qui bénéficient d'un soutien personnalisé en cas de stomie, ou de troubles de la continence
- **116 000 patients** qui bénéficient d'une ventilation artificielle, parmi lesquels **44 000** nécessitent également une prestation d'oxygénothérapie
- **70 000 patients** nécessitant une nutrition artificielle

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47